

# De l'ambition pour la Gette !

**V**oici l'été qui s'annonce, le soleil s'élève au plus haut du ciel. Par une chaude après-midi ensoleillée, écrasé de chaleur, on aspire à un lieu de fraîcheur... Ruisseau, fontaine, cascade, rivière... autant de mots évocateurs de calme et de pureté. Mais on ne trouve plus guère de ces lieux où la clarté de l'eau nous invite à nous rafraîchir les chevilles, où la vie abonde dans un chatoiement de couleurs. Si bon nombre de ruisseaux chantent encore aux détours des chemins, mieux vaut, parfois, ne plus trop s'en approcher : notre odorat pourrait s'en trouver fortement agressé... Permettre à nos cours d'eau de retrouver leur limpidité et la vie qui les animait jadis, voilà un des objectifs auxquels œuvrent les contrats de rivière et celui du bassin de la Gette (ou plutôt des deux Gette) en particulier.

Vous avez en main le premier numéro de « Les Remous de la Gette », le nouveau bulletin trimestriel du Contrat de rivière de la Gette créé il y a six mois. Direct, pratique, avec tous les trois mois, comme fil d'Ariane, ce qui fait l'actualité de proximité du bassin de la Gette. Mais aussi la volonté de montrer ce qui marche, de mettre en avant ceux et celles qui osent, qui imaginent, qui créent et aiment leurs cours d'eau. Oui, nous encourageons les projets ambitieux. Et ils sont nombreux !

Ce bulletin trimestriel est aussi le vôtre ! Notre souhait est que « Les Remous de la Gette » puisse vous stimuler, vous guider, vous inspirer dans la volonté de préserver votre environnement le plus proche : la Grande Gette, la Petite Gette et leurs alentours. Bonne lecture !

Le Comité de rivière

# LES REMOUS

# de la Gette

# Le contrat de rivière : de la source aux développements

Suivons quelques instants le cheminement de l'eau dans la nature : la pluie s'infiltré dans le sol, rencontre une couche imperméable sous-jacente, rejoint la nappe phréatique. Elle resurgit sous forme de source ou, encore, elle imbibe une prairie de son humidité... Les ruisselets s'écoulent selon la pente du relief, rejoignent d'autres ruisseaux, puis la rivière où finalement confluent toutes les eaux récoltées par un même bassin versant. Le cours d'une rivière ne s'arrête pas à la limite d'un village, d'une com-

mune ni même d'une province. Mieux encore: elle crée des liens, elle génère l'unité dans la diversité. Ce qui fait sa force et sa spécificité.

C'est de cette réalité géographique et de la dégradation continue de la qualité des cours d'eau qu'est née en France pour la première fois l'idée du "contrat de rivière". Il consiste à organiser une plateforme de concertation réunissant toutes les personnes, privées et publiques, concernées de près ou de loin par la gestion et l'utilisation des ressources en eau

d'un bassin versant, ainsi que les milieux naturels qui y sont associés.

La Belgique a rapidement emboîté le pas, en inaugurant, à son tour, de nombreux contrats de rivière, qui couvrent, en Wallonie, plus du tiers du territoire. Occupant le centre du Brabant wallon, le Contrat de rivière du bassin de la Dyle et de ses affluents a démarré en 1993; à l'Ouest, il a été suivi en 2004 par le Contrat de rivière de la Senne.

## Naissance du Contrat de rivière de la Gette .....

Enfin, à l'Est du Brabant wallon et partiellement sur la province de Liège, le Contrat de rivière de la Gette vient de voir le jour. Dans un premier temps, un dossier préparatoire a été réalisé en 2004. Ensuite, un cap important a été franchi le 9 novembre 2004, lors de la signature de la Convention d'étude. Celle-ci marque l'accord des communes, des représentants des Provinces de Liège et du Brabant wallon ainsi que celui de la Région wallonne, à s'engager dans un processus commun.

Cet événement festif s'est tenu dans la magnifique Ferme de l'Abbaye de La Ramée, à Jodoigne, au bord de la Grande Gette. La manifestation fut rehaussée par la présence du Prince Laurent de Belgique, Président de l'IRGT (Institut royal pour la Gestion durable des Ressources naturelles et la Promotion des Technologies propres).

Le 19 avril dernier, une première réunion de travail s'est tenue au Domaine provincial d'Hélécinne, dans le but de constituer le Comité de rivière, le Bureau et d'élire le Président du contrat de rivière (Jean-Marie Flahaut, Député permanent du Brabant wallon en charge des cours d'eau). Le Comité de rivière est l'assemblée plénière qui réunit les différents partenaires publics et privés.

C'est avec l'ensemble de ces partenaires que s'élaborera le Contrat proprement dit, c'est-à-dire principalement le pro-

gramme des actions que l'on aura décidé de mener à bien. Les participants pourront s'appuyer sur les résultats de divers inventaires réalisés depuis l'été 2004.

La restauration progressive de nos rivières et ruisseaux passe par la recherche en commun des solutions aux problèmes constatés. Il faut aussi encourager une perception plus positive des

cours d'eau par la population. Ils figurent, en effet, en bonne place dans le patrimoine naturel et paysager de notre région.

Le bassin versant de la Gette est lui-même divisé en deux parties: le sous-bassin de la Grande Gette et celui de la Petite Gette. Les deux cours d'eau suivent un trajet parallèle pour se rejoindre en Région flamande, au-delà de



La Convention d'étude a été signée le 9 novembre 2004 en présence, notamment, de SAR le Prince Laurent, Georgette Wautelet, Jean-Paul Wahl et Emmanuel Hendrickx. Photo: C. R. Gette

## Principaux objectifs .....

D'ores et déjà, le Contrat de rivière de la Gette s'est fixé plusieurs objectifs majeurs :

**\* Aider à l'amélioration de la qualité de l'eau :** des analyses font apparaître les cours d'eau sur lesquels un effort d'assainissement plus particulier serait bienvenu. Une brochure d'information sur les

eaux usées est en préparation, elle est destinée à rappeler à tout citoyen ses droits et obligations en la matière.

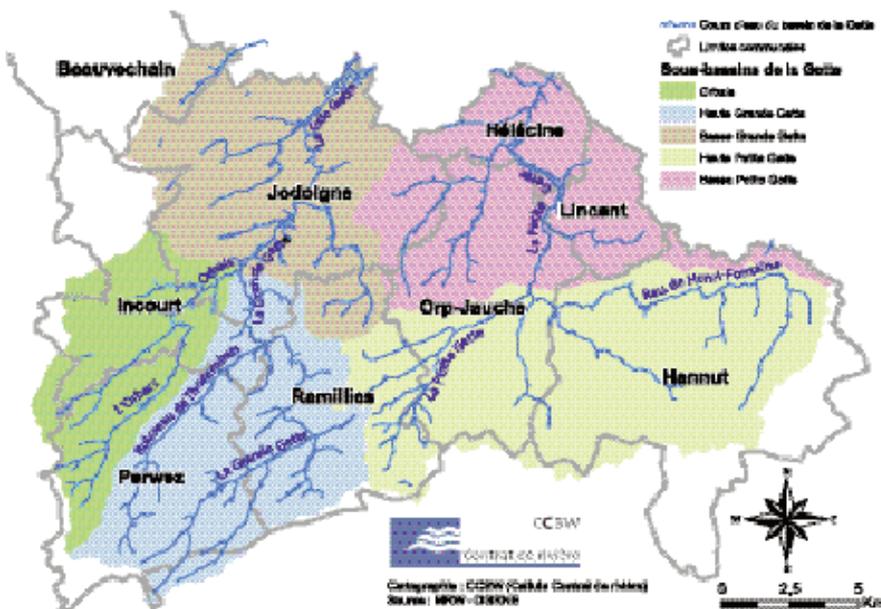
**\* Aider à réduire les risques d'inondation et de coulées de boues :** ces problèmes sont à envisager à l'échelle du bassin versant et requièrent la mobilisation de nombreux acteurs : les agriculteurs (un classeur d'information leur est

destiné), les administrations communales (délivrance des permis de bâtir), les gestionnaires des cours d'eau (entretien des cours d'eau et aménagement de bassins d'orage), les naturalistes (préservation des zones humides, qui absorbent les crues).

\* **Protéger le patrimoine naturel lié aux cours d'eau** : des pêches électriques seront prochainement effec-

tuées pour inventorier les populations de poissons ; les tronçons de cours d'eau les plus précieux feront l'objet d'une attention toute particulière, des zones humides en fond de vallées seront protégées.

Mais aussi concilier les différents usages de l'eau, informer et sensibiliser la population, mettre en place une plate-forme de dialogue et de concertation...



## Le Comité de rivière

Le Comité de rivière Gette et affluents est composé des représentants suivants :

- les communes, les Provinces de Liège et du Brabant wallon, et la Région wallonne
- le Centre culturel du Brabant wallon
- l'asbl Culturalité en Hesbaye brabançonne
- les intercommunales IBW et AIDE et la SWDE
- la Fondation rurale de Wallonie et le CRABE
- les associations: agricoles, de pêche, environnementales, d'éducation permanente
- les centres culturels locaux, les Maisons du Tourisme
- les cercles d'histoire
- les universités ...

## Le Contrat de rivière Gette et affluents

- **Initiateurs du contrat de rivière** : Province du Brabant wallon
- **Contrat de rivière Dyle et affluents**
- **Soutien du contrat de rivière par** : Provinces du Brabant wallon et de Liège, Ministère de la Région wallonne
- **Huit communes du bassin de la Gette** : asbl Culturalité en Hesbaye brabançonne
- **Coordination du contrat de rivière** : Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière)

## PORTRAIT

# Gilbert Michel, pêcheur en Gette : "Les cours d'eau ne sont pas des poubelles!"

### D'où vous vient votre passion pour la pêche ?

Grâce à la concentration que demande la pratique de la pêche, je parviens à me relaxer, à mettre de côté les petits soucis quotidiens et me retrouver, ainsi, en pleine décontraction.

### Où pêche-t-on en Gette ?

La gestion des parcours de pêche en Gette est confiée à six sociétés de pêche regroupées au sein de la Fédération des deux Gette. Pour le sous-bassin de la Grande Gette, quatre sociétés sont situées à Jauchette, Jodoigne-Souveraine, Jodoigne et Zétrud-Lumay. Pour le sous-bassin de la Petite Gette, deux sociétés sont situées à Orp-le-Grand et à Hélicine.

### Que pêchez-vous dans la Gette ?

Ces dernières années, je ne pêche que sur le

parcours du club "Le Pêcheur géthois" à Orp-le-Grand (entité d'Orp-Jauche). On n'y trouve malheureusement que des truites (arc-en-ciel ou fario) et, ailleurs en Gette, des carpes, gardons ou encore des perches.

### Mangez-vous les poissons que vous pêchez ?

Parmi les espèces de poissons que j'ai le plaisir de capturer, quel que soit le cours d'eau, la truite est le seul poisson que je mange. Pour les autres espèces, je remets systématiquement mes prises à l'eau immédiatement après leur capture.

### Qu'attendez-vous du contrat de rivière ?

- Une prise de conscience de la part des riverains que les cours d'eau du bassin de la Gette ne sont pas des poubelles à ciel ouvert destinées à recevoir bon nombre de déchets

Gilbert Michel



soit solides (déchets ménagers, sacs plastiques, bidons, pneus, bouteilles et j'en passe), soit liquides (purin, mazout et parfois même produits chimiques).

- Une amélioration de la qualité des eaux en utilisant toutes les techniques disponibles, à savoir : réseau d'égouttage spécial pour la récolte des eaux usées, station d'épuration ...

## A l'aube d'une pêche nouvelle

Le 4 juin 2005 est le jour de l'ouverture officielle de la pêche tous poissons. L'occasion pour « Les Remous de la Gette » de faire le point sur ce loisir... pas comme les autres.



Le retour du saumon atlantique dans la Meuse. Photo : Le Pêcheur Belge

Après avoir longtemps été perçue comme un loisir de "pantouflards", la pêche a acquis, depuis peu, ses lettres de noblesse. Pour un nombre croissant d'adeptes, le plaisir de la pêche consiste autant à protéger qu'à capturer. Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, s'engagent activement dans des sociétés de pêche et militent pour la protection des cours d'eau et de la nature.

Ces dernières années, de 65.000 à 70.000 permis de pêche ont été délivrés annuellement en Région wallonne. Autrefois loisir improvisé, la pêche est aujourd'hui une activité de plus en plus encadrée et organisée en fédérations reconnues par les instances officielles. Elles ont ainsi obtenu la prolongation de la période de pêche de la plupart des poissons blancs en rivières (à la suite des Etats Généraux de la Pêche en 1996), l'octroi prochain de subventions aux écoles de pêche où le respect du poisson et de son environnement est enseigné aux générations futures...

La gestion piscicole relève également du développement durable. Aussi, la capture de certaines espèces de poissons est-elle maintenant limitée par pêcheur et par jour; les pêcheurs remettent délicatement à l'eau une partie de leurs prises... Ce n'est pas tout: les pêcheurs ont le souci de la conservation de la nature et laissent plus volontiers du poisson pour les autres pratiquants; le Fonds piscicole, entretenu par les recettes de la vente des permis, soutient -plus qu'auparavant-, des opérations de restauration du milieu aquatique; des études sont réalisées pour renforcer le repeuplement naturel des poissons dans nos rivières ...

Une belle récompense: le retour symbolique -et tant attendu!- du saumon atlantique, disparu de nos eaux depuis 1933 ! En effet, le 31 octobre 2002, un saumon de 72cm et 3,1 kg est capturé dans une échelle à poissons sur la Meuse, à hauteur du barrage de Lixhe-Visé.

Osons croire qu'il s'agit là du signe avant-coureur d'un renouveau dans nos rivières, dont le monde de la pêche est et sera dorénavant un maillon incontournable.

A lire : "Pêche et environnement: la pêche dans tous ses états", brochure gratuite destinée aux pêcheurs et ... aux candidats pêcheurs, éditée par le Ministère de la Région wallonne. Sur demande au 0800.11.901 et auprès du contrat de rivière.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Fédération sportive des pêcheurs francophones de Belgique  
Tél : 081 / 41 34 91 - Courriel :  
lepecheurbelge@skynet.be  
web : www.lepecheurbelge.be

Fédération des Pêcheurs des deux Gettes  
Tél : 0473 / 57 44 32 - Courriel :  
gilbert.michel@skynet.be

Service de la Pêche de la Région wallonne  
Tél : 081 / 33 59 00 - Courriel :  
v.frank@mrw.wallonie.be

"Les Remous de la Gette" est une publication du Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage 25.000 exemplaires. Trimestriel. Rédaction: Sylvie Anciaux, Jean-Marie Tricot. Cartographie: Jean Cayron. Coordination: Corinne Le Brun. Graphisme: Alain Sauvage. Imprimeur: European Graphics. Réalisé avec le soutien de l'ASBL Culturalité en Hesbaye brabançonne. Tél.: 010/62 10 53 Fax: 010/61 57 42 Mail: contrat.riviere@cwbw.be

## La pêche en fête

Les élèves des écoles de Jodoigne remettront à l'eau des petits poissons et partiront à la découverte de la rivière Grande Gette.

Le monde de la pêche organise également une animation festive pour le public. Avec le soutien du Fonds piscicole provincial. Organisation : Fédération des Pêcheurs des deux Gettes et la Ville de Jodoigne. Avec la collaboration du Contrat de rivière Gette et affluents (Centre culturel du Brabant wallon) et de la Maison de la Pêche.

**Renseignements :** Roland Gaziaux Tél : 02/529 32 94-GSM : 0498/69 51 44-mail : roland.gaziaux@onp.fgov.be

Le samedi 4 juin 2005

De 10h à 18h

Au Parc communal de Jodoigne

## Journée des contrats de rivière

Lors des troisièmes journées wallonnes des contrats de rivière, les seize contrats de rivière de Wallonie invitent la population à faire connaissance avec eux au travers d'actions diverses. Stand du contrat de rivière, promenade guidée le long du ruisseau de Henri-Fontaine, stand et exposition des associations, atelier d'initiation à la pêche et de découverte de la rivière pour les enfants, assiette de dégustation de produits du terroir...

Organisation : Contrat de rivière Gette et affluents (Centre culturel du Brabant wallon).

Avec la collaboration de: club "Le Pêcheur géthois", la Fédération des Pêcheurs des deux Gette, la Petite Jauce, le Conservatoire naturel d'Orp-Jauce, la Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique (École de pêche itinérante). Avec le soutien du Ministère de la Région wallonne.

**Renseignements :** Sylvie Anciaux, Cellule Contrat de rivière du CCBW.

Tél : 010/62 10 55

s.anciaux@cwbw.be

Le dimanche 5 juin 2005

De 14h à 18h

Au local "Le Pêcheur géthois", rue de Fontigny à Orp-le-Grand